Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le 06/11/2026
ID : 013-211300371-20261029-DCM_2026_9_14-DE

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 29 octobre 2026

N° 2026_9_14

Objet : Contrat Départemental pour la Transition Écologique (CDTE) 2027-2029 - Approbation du programme d'investissement et sollicitation d'une subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

VOTE

21 voix POUR – 3 voix CONTRE de M. NOEL Stéphane - Mme ISOARDO Linda - M. MOUZON André – 5 ABSTENTIONS de M. LOMBARDO - Mme DELOUS - M. DUBOURDIEU - Mme MAROUZÉ de M. CAMPANELLI Richard

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf du mois d'octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme MARCILIAC, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée, le vingt-trois octobre deux mille vingt-six.

Etaient présents :
M. MARCILIAC Jérôme, Mme WECKERLIN Carine, M. AGARD Christophe, Mme GARCIA Chantal, Mme CLAUZEL Nathalie, M. SPINELLY Éric, Mme TRANCHARD Céline, Mme GIORSETTI Marie-Laure M. PALMERINI Denis, M. DI-SAPIO Lionel, Mme JOFES Graziella, M. MORGANTE Michel, Mme LEPAGE Jessica, M. NERCY Julien, M. MIGLIORE Rémi, M. LOMBARDO Yves, Mme DELOUS Céline, M. DUBOURDIEU Roland, Mme MAROUZE Véronique, Mme ISOARDO Linda, M. MOUZON André, M. CAMPANELLI Richard

Absent excusé donnant pouvoir :
M. MARTIN Patrice à M. DI-SAPIO Lionel
M. BARBAROUX Charly à M. AGARD Christophe
Mme VALLET Christine à Mme GARCIA Chantal
M. LAURENT Sébastien à M. SPINELLY Éric
Mme THIERY Sylvie à Mme WECKERLIN Carine
Mme BERTOCCHIO-EGEA Josiane à Mme TRANCHARD Céline
M. NOEL Stéphane à M. MOUZON André

Secrétaire de la séance : Mme GARCIA Chantal

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le 06/11/2026
ID : 013-211300371-20261029-DCM_2026_9_14-DE

Contrat Départemental pour la Transition Écologique (CDTE) 2027-2029 - Approbation du programme d'investissement et sollicitation d'une subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a mis en place un dispositif de soutien aux investissements communaux dénommé « Contrat Départemental pour la Transition Écologique » (CDTE), destiné à accompagner les collectivités dans la réalisation de programmes pluriannuels d'investissement s'inscrivant dans les objectifs de transition écologique du Plan d'Accélération pour la Transition Écologique (PACTE).

Dans cette perspective, la Commune de la Fare les Oliviers souhaite engager un programme d'investissement pour la période 2027-2029 répondant aux enjeux de transition écologique, d'adaptation au changement climatique, d'amélioration du cadre de vie, de développement des mobilités douces et de modernisation des équipements publics.

À ce titre, il est envisagé d'inscrire au programme du futur contrat les opérations suivantes :

- **Réhabilitation et requalification de l'avenue du Général de Gaulle entre la cave coopérative et le chemin de la Giraude**, comprenant la réfection de la voie de circulation, la création d'une voie verte, la sécurisation des cheminements piétons, la gestion durable des eaux pluviales et le renforcement de la végétalisation.
- **Amélioration du confort d'été et l'adaptation des groupes scolaires aux fortes chaleurs**, par la mise en place de dispositifs de rafraîchissement performants dans les deux groupes scolaires, la végétalisation et la désimperméabilisation des espaces extérieurs ainsi que la création de zones d'ombre au groupe scolaire Olivier Guirou, contribuant à réduire les îlots de chaleur et à améliorer les conditions d'accueil des élèves et du personnel.
- **Aménagement durable des Jardins de la Bastide Roustan**, visant à créer un jardin public paysager au cœur du village, organisé en deux espaces complémentaires : au nord, un parvis en lien avec l'église Saint-Sauveur, et au sud, un jardin structuré en plusieurs espaces aux ambiances et aux usages diversifiés, favorisant la convivialité, la détente et l'appropriation du lieu par tous.
- **Création d'un pumptrack à proximité du gymnase Jérôme Fernandez**, par la réalisation d'une piste en enrobé adaptée à différents niveaux de pratique, complétée par des cheminements piétons, des espaces paysagers, du mobilier urbain, des équipements de sécurisation et des dispositifs de gestion des eaux pluviales.
- **Réfection du terrain de football Xavier Foubert**, comprenant le renouvellement du revêtement synthétique, l'amélioration de la gestion des eaux pluviales et la modernisation des équipements sportifs.

Le coût global prévisionnel du programme d'investissement s'établit ainsi comme suit :

Opération	Montant HT
Avenue du Général de Gaulle	2 330 127 €
Confort d'été dans les écoles	1 042 875 €
Jardins de la Bastide Roustan	493 443 €
Pumptrack	283 944 €
Réfection du stade Xavier Foubert	717 075 €
TOTAL	**4 867 464 €**

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le 06/11/2026
ID : 013-211300371-20261029-DCM_2026_9_14-DE

Ce programme pourra être ajusté et complété en fonction de l'avancement des études et des priorités retenues pour chacune des tranches annuelles du contrat.

Afin de permettre le dépôt du dossier de subvention auprès du Département, il convient d'approuver ce programme d'investissement et de solliciter une participation financière départementale au taux le plus élevé susceptible d'être accordé au titre du Contrat Départemental pour la Transition Écologique 2027-2029.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver ce programme d'investissement ;
- de solliciter auprès du Département des Bouches-du-Rhône l'attribution d'un Contrat Départemental pour la Transition Écologique 2027-2029 ;
- de demander une subvention au taux le plus élevé possible pour chacune des opérations inscrites au contrat ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à la constitution, au dépôt et au suivi du dossier.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de son rapporteur entendu et après avoir délibéré,

APPROUVE le programme d'investissement présenté ci-dessus ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une aide du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre d'un Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement pour la période 2027-2029, pour le financement des projets présentés ci-dessus au taux le plus élevé possible ;

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à la constitution, au dépôt et au suivi du dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

MAIRIE de LA FARE les OLIVIERS (B.-du-Rh.)

Jérôme MARCILLAC

La secrétaire de séance

Chantal GARCIA